



À Saint-Christophe, le 3 novembre 2025.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 12 NOVEMBRE 2025 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2025 ;
- Admission en non-valeur d'une créance en taxe d'urbanisme ;
- Adhésion au contrat groupe assurance santé MNT ;
- Approbation du rapport annuel de la SPL (Société Publique Locale Charente-Maritime) ;
- Autorisation d'acquisition de parcelles A 36 et A 1044 ;
- Modification des tarifs municipaux ;
- Approbation de l'avenant n° 30 relatif à la convention d'entretien de la zone économique de Croix Fort ;
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.